

De la solidarité au chacun pour soi

«Un pour tous, tous pour un». La Suisse est-elle encore fidèle à sa devise? La question est justifiée après le rejet massif de la modeste révision de la loi sur l'assurance-maladie et maternité. Certes on ne connaît pas encore avec précision les motifs de la majorité rejetante — le couplage maladie-maternité n'a probablement guère plu — les éléments font défaut pour déterminer lequel des deux volets a fait capoter le projet — à moins que ce ne soient les deux. Néanmoins, plusieurs indices permettent de penser que le résultat de cette votation manifeste une crise de la solidarité sociale.

En effet, ce n'est certainement pas la crainte exprimée par l'Union suisse des arts et métiers — cette nouvelle ponction sur les entreprises va peser trop lourdement sur l'économie — qui a fait la décision. Par contre, on a pu entendre dans le cadre de la campagne référendaire des arguments relevant du plus pur individualisme et qui mettent directement en cause la solidarité sociale: de jeunes salariés, qui n'envisagent pas d'avoir d'enfants, ne voient pas en quoi ils sont concernés; des parents qui n'ont pas bénéficié à l'époque d'une allocation-maternité ne veulent pas contribuer financièrement à une institution dont ils ont dû ou pu se passer et dont ils n'ont maintenant plus rien à attendre.

Les vives attaques portées contre le fait que même les mères disposant d'un revenu confortable allaient toucher une allocation semblent avoir eu un effet important. Que de tels arguments portent indique bien que l'idée même d'assurance et la solidarité qu'elle implique n'ont plus la cote.

La philosophie de l'assurance exige de chacun qu'il accepte de payer pour se prémunir contre un risque éventuel. L'assurance conjugue intérêt — la couverture du risque assuré lorsqu'il se concrétise — et solidarité — l'acceptation que ses propres versements profitent à d'autres. Si chacun exige de «rentabiliser» son investissement, le système ne peut que périr. Ainsi l'assurance-vol est devenue sensiblement plus chère non seulement à cause de l'augmentation du nombre des délits, mais également parce que des assurés en abusent.

Dans le même ordre d'idée, le nombre des retraités qui choisissent de se faire verser un capital est en augmentation: ainsi, en cas de décès prématuré, les héritiers pourront disposer de l'avoir de prévoyance professionnelle du défunt qui n'aura pas payé sa vie durant «pour rien». Même philosophie encore chez ces assurés qui demandent à leur médecin un congé-maladie en récompense de leur bonne santé durant l'année.

L'échec cinglant du 9 décembre peut faire craindre qu'à l'avenir seuls les projets qui prévoient des avantages substantiels pour le plus grand nombre trouvent grâce aux yeux du souverain. La politique sociale, pour obtenir l'appui d'une majorité, devra procéder par arrosage à large spectre. A ce jeu du chacun pour soi, la justice sociale cède le pas à l'intérêt de la majorité; l'Etat-providence n'est plus qu'une machinerie à laquelle on demande de préserver les situations acquises, au détriment des minorités.

JD

TESSIN Une précieuse institution

(jd) L'Office de la recherche économique du canton du Tessin est une institution unique en Suisse. Depuis 1961 il a présenté plus de 300 études sur le marché du travail, la politique énergétique, le tourisme, la démographie, la conjoncture économique, les transports, l'innovation technologique, les régions de montagne et les régions transfrontalières. Il coopère à des projets de recherche nationaux et internationaux et le haut niveau scientifique de ses contributions est unanimement reconnu. Privé d'université, le Tessin dispose, grâce à cet office, d'un outil indispensable à la connaissance de sa réalité économique et sociale. L'Office travaille en toute indépendance et choisit librement ses sujets d'analyse et ses méthodes.

(ag) Un lecteur nous avait écrit, attirant notre attention sur la hausse importante des primes de son assurance-maladie privée, contractée auprès de la Zurich. Il mettait en regard les bénéfices globaux de cette société.

Nous avons publié, avec un bref commentaire disant notamment qu'à cotisations et prestations équivalentes, mieux vaut passer par une mutuelle, ce qui a au moins un sens politique.

Un autre lecteur de Lutry nous demande de nous expliquer sur cette formule. Volontiers.

Il va de soi que «politique» n'a pas de sens partisan; il renvoie à l'adhésion à une institution chargée, par le droit public, de donner forme à la solidarité. Par opposition à une société privée recherchant le profit.

COMPLEMENT A L'EDITO

Le choix d'une mutualité

L'assurance privée vise une clientèle bien profilée, à haut revenu. Elle la sélectionne en proposant des franchises élevées et en offrant des prestations larges, même en privé lorsque l'hospitalisation est nécessaire. Statistiquement, les hauts revenus sont une clientèle à plus faible risque, mais aussi à plus forte consommation médicale. La franchise corrige le défaut et reste l'avantage «statistique» (relatif au vu des hausses annoncées) d'une clientèle sélectionnée.

Mais la solidarité n'y trouve pas son compte.

Malheureusement, les mutuelles ne laissent plus, dans leur lourdeur bureaucratique, percevoir la solidarité entre bien portants et malades, entre jeunes et vieux, entre hommes et femmes. Elles apparaissent empruntées dans le maniement de la franchise, inadaptée aux situations et aux revenus réels.

De nouvelles formes de solidarité sont-elles concevables? DP fera, après discussion plus approfondie avec des professionnels de la branche, une proposition concrète.

LOGEMENT

Rénovations à la carte

(jd) Greifensee, une petite agglomération à quelques kilomètres de Zurich. La demande de logements, le prix du terrain relativement bas ont contribué à transformer ce village en un bourg de plusieurs milliers d'habitants. Dans les années 60, les architectes ne font pas preuve d'une imagination débordante: on aligne des blocs d'habitation en éléments préfabriqués. La commune, au départ enchantée par l'arrivée de nouveaux contribuables, déchant; les cadres moyens ont construit leur villa ou sont retournés en ville, remplacés par des familles à revenus plus modestes; les immeubles se sont dégradés.

Une situation qui a incité une société propriétaire — les assurances Winterthur — à tenter une expérience sur un ensemble de 478 logements. En automne 1986, elle charge une sociologue de conduire une enquête sur les besoins et les désirs des locataires. Cette action conduit les habitants à se grouper en association. Les idées des architectes sont confrontées à celles des

usagers: ainsi la réalisation d'un jardin robinson est écartée au profit de places de jeux proches des immeubles et l'installation de hottes d'aération est préférée à l'agrandissement des cuisines.

Pour l'assainissement d'une première tranche de 112 logements, la Winterthur va investir 3 à 4 millions de francs. Les locataires prendront en charge une partie des frais — 10 à 15% d'augmentation, soit un loyer final de 825 à 885 francs par mois pour un quatre pièces; ils pourront obtenir des améliorations à la carte — agrandissement des balcons, vérandas, pergolas pour les appartements du rez — contre une augmentation supplémentaire. Aucun congé ne sera donné à cause des transformations et la société propriétaire est prête à trouver des solutions individuelles pour les locataires dans une situation financière difficile.

Sur la base des expériences faites, la Winterthur envisage d'étendre l'opération d'assainissement à d'autres ensembles d'habitation. ■

LES FAISEURS DE SUISSES

Pas de cadeaux

(pi) Le Conseil communal d'Aigle (VD) a refusé, par 38 voix contre 29, et contre l'avis unanime de la commission chargée de préavis, d'accorder à un réfugié polonais la bourgeoisie de la commune et, accessoirement, la nationalité suisse. M. Robert Skupiński est arrivé en Suisse voilà bientôt quatorze ans, et s'est établi à Aigle il y a quatre ans. Selon certains conseillers, il ne serait toutefois pas assez connu, ne ferait pas partie de sociétés locales, serait trop vieux (il a 62 ans...) et il y aurait une trop grande différence d'âge entre sa femme et lui. M. Skupiński est père de deux enfants de 3 ans et une année et demie, et c'est notamment pour

favoriser leur intégration qu'il désirait obtenir la nationalité suisse.

Même scénario à Apples (VD) où la bourgeoisie a été refusée à une voix de majorité à un citoyen libanais marié à une Vaudoise et père de deux enfants suisses. Le préavis municipal était entièrement favorable, de même que le rapport élogieux de la commission.

Encore une chance que les conseils communaux n'aient pas la compétence de retirer la citoyenneté à ceux qui ne répondent pas à leurs critères. Les objecteurs, punks et autres marginaux pourraient trembler pour leur passeport rouge à croix blanche. ■

Le quotidien catholique solothurnois *Solothurner Nachrichten* a retrouvé son titre au début de l'année. Depuis quelques années, il paraissait sous le nom *Vaterland*, imposé par l'éditeur lucernois qui avait réorganisé l'édition.

Naissance à Sierre d'un nouveau centre d'édition de journaux grâce à une rotative achetée d'occasion à une entreprise bernoise. Le *Journal de Sierre* quitte ainsi le centre d'impression du *Nouvelliste* à Sion. Le *Journal du Haut-Lac* en profite également pour moderniser son mode d'impression.

ECHOS DES MEDIAS

Naissance d'un journal régional à Arbon. L'*Oberthurgauer Anzeiger* paraîtra quatre fois par semaine. Se considérant comme journal de complément, il répond à la conquête du marché par le quotidien *St. Galler Tagblatt* qui a absorbé au cours des années plusieurs quotidiens thurgoviens.

Le *Tages Anzeiger Magazin* paraîtra selon une nouvelle formule à partir du 20 février. Il est actuellement publié comme supplément du samedi au *Tages Anzeiger* de Zurich.

Les films publicitaires primés à Cannes en 1987 commencent une nouvelle carrière dans certaines salles comme films de divertissement. Le cinéma Razzia les présente à Zurich.

CONSEIL FEDERAL

Prends mon siège, il est encore chaud !

(ag) La répartition des départements fédéraux a frappé par sa routine. De la paresse qui aime ses aises d'habitude, on glisse à la pulsion politique de répétition. Pourquoi les socialistes romands, deux fois minoritaires, politiquement et linguistiquement, auraient-ils vocation sur plus de vingt ans de conduire la politique étrangère de la Suisse?

La critique, à peine formulée, s'éteint par respect des hommes nouveaux qui entrent en fonction; ils sont naturellement au bénéfice d'un préjugé de confiance. Qu'ils œuvrent!

Le bail étant signé, il est permis toutefois, ne serait-ce qu'en vue de la prochaine échéance, de pousser plus loin l'analyse.

Qu'observe-t-on?

La pulsion de répétition — le même toujours pour moi — révèle en fait une volonté d'hégémonie ou un appétit de pouvoir des partis qui n'ont jamais admis la collégialité dans toute sa rigueur. Dans les cantons où, sous une certaine proportionnalité dans la répartition des sièges, triomphe une coalition majoritaire, le phénomène s'observe ouvertement. Le parti radical ou le PDC est toujours prêt à diriger l'économie, l'agriculture, comme il en a la prétention au niveau fédéral. Dans cette même perspective, un socialiste aux finances est une bonne relégation: il est M. Frein ou M. Fisc, au sens de M. Percepteur. Quant à la conception de la fiscalité, la majorité parlementaire exerce sa haute surveillance, comme l'expérimente M. Stich. Si un politologue voulait faire un recensement systématique des répartitions départementales, il ferait œuvre utile.

Au niveau fédéral s'observe, de surcroît, un phénomène inédit. La durée de mandat tend à raccourcir. En revanche, le temps nécessaire pour qu'aboutisse un projet d'envergure (si encore il aboutit) s'étire de plus en plus. Cette maturation si lente (ou ce progressif enlèvement) devient même prétexte pour abréger un mandat. M. Schlumpf voulut se retirer, car il n'aurait pas, disait-il, la longévité politique nécessaire pour mener à bien les projets de

son département.

Plus les projets sont lourds, plus les mandats des responsables de ces projets deviennent brefs. Beau paradoxe, qui exprime la prédominance du parlement et qui favorise aussi le pouvoir de l'administration.

Une des solutions à cette «polisclérose» fédérale pourrait être, entre autres remèdes, le travail en délégation.

Le Conseil fédéral pratique la délégation lorsqu'il s'agit de répondre à des quémandeurs, communes ou cantons. L'impopularité d'un refus, éventuel, est ainsi mieux répartie; ou, selon les cas de figure, il est plus facile en délégation d'imposer à l'administration une décision politique créant un précédent.

Rarissimes en revanche sont les grands projets dont la préparation est assumée ouvertement par une délégation. A cela plusieurs raisons, dont peu sont pertinentes. S'opposent à cette pratique la susceptibilité du département compétent qui redoute une mise sous tutelle; la crainte qu'une délégation à trois soit, par rapport à l'ensemble du collège de sept, trop près de la majorité absolue; l'absence d'une autorité présidentielle qui ait pouvoir de réunir un groupe de travail interministériel. Rien de décisif donc.

Il y a vingt ans les méthodes de travail du Conseil fédéral étaient objet de discussion publique. DP y a participé dans sa sphère d'influence, très modeste, mais pas totalement négligeable. Etaient en jeu le programme gouvernemental, sa portée, son contrôle ou les secrétariats personnels des conseillers fédéraux. Il en est sorti «quelque chose», même si les fruits n'ont pas toujours passé la promesse des fleurs. Aujourd'hui, la recherche de formules nouvelles de travail gouvernemental devrait être à nouveau à l'ordre du jour.

Inscrivons-y toutes les formes d'un véritable travail interministériel, face aux féodalités de l'administration fédérale ou en réponse aux blocages parlementaires. ■

Deux fois 26 portraits

(y) Il n'est pas facile d'écrire sur la Suisse. Et guère moins risqué de feuilleter le fichier des cantons qui la composent. Voilà cependant que deux auteurs viennent de se hasarder, pour la seconde fois l'un et l'autre, sur le terrain délicat de la description des particularités cantonales: Fritz-René Allemann (double prénom et nom prédestinés) a mis à jour son *Vingt-six fois la Suisse*, traduit de l'allemand par Jean-Jacques Langendorf (Coédition l'Aire-Ex-Libris); et Alain Pichard, dont on connaît la curiosité pour toutes les régions confédérées, nous livre *La Suisse dans tous ses Etats - Portraits des 26 cantons* (Editions 24 heures).

Deux livres passionnants, sur 26 sujets qui ne le sont pas moins, dans leur toujours surprenante diversité, et avec ce pluralisme intérieur dont ils sont tous fiers.

Fr.-R. Allemann, qui dispose de 468 pages en petits caractères, se lance pour chaque canton dans un développement historique, citant avec un plaisir évident «des char-mants récits et des appréciations d'anciens voyageurs». Il en oublie souvent l'actualité la plus récente, qu'il prend en compte au mieux jusqu'aux élections nationales de l'automne 1983. A. Pichard, lui, doit partager 276 pages aérées avec une abondante illustration hors-texte, faite de cartes et de sombres et belles photos noir-blanc de Walter et Peter Studer; et il a réussi à fondre en un deux ouvrages signés en 1975 (*Vingt Suisses à découvrir*) et 1978 (*La Suisse romande n'existe pas - Six portraits politiques*).

Le fichier et le guide

N'était la coïncidence de l'achèvement d'imprimer en novembre 1987, on ne serait pas tenté de lire en parallèle les ouvrages d'Allemann et Pichard. Car, sur le même sujet, ils n'ont pas voulu faire la même chose. Question de perspective culturelle, de génération aussi peut-être. Le premier nous livre une liasse de dossiers historico-politiques bien ordonnés; le second, un guide raisonné pour citoyens-touristes désireux de parcourir la Confédération sans causer idiot. Allemann ne se soucie pas de présenter des listes de notables ni des données socio-économiques parfaitement à jour; il préfère rappeler les noms des hommes et des familles du passé, ou bien les effets de la révolution industrielle, voire ceux de la

crise des années trente. Alain Pichard, lui, qui a toutes les villes et régions de Suisse dans les jambes, s'attache à dire les paysages et les événements actuels, quand ils correspondent à quelque chose de profond dans les mentalités et les traditions.

N'empêche que, par des approches différentes, nos deux auteurs en arrivent souvent à des constatations analogues. Ainsi, à l'intérieur de ses frontières bizarrement découpées mais constantes, le «canton-pieuvre» (A.P.) de Soleure fait preuve d'une considérable cohésion, malgré son relief tourmenté; et s'offre à l'occasion d'étonnants renversements d'alliances politiques, qui, par-delà le spectacle momentané, n'entament en rien un consensus profond entre les trois partis dominants, également oublieux de tout Kulturkampf. Inversement, le grand voisin argovien, que l'on croit définitivement calme parce que taillé d'un bloc et sis au milieu de toutes choses en Suisse, est en réalité parcouru par de violentes dissensions internes, en parfaite contradiction avec l'image de l'uniformité monotone du «canton sans tradition» (Fr.-R. A.).

Sur les grands cantons, les avis sont proches aussi: Zurich et Berne suscitent des admirations, différentes mais réelles. Bâle aussi bien sûr, mais le canton-ville inquiète par son côté «auberge de vieillesse» (A.P.), qui n'a pu constater que BS envoie désormais à Berne la députation de loin la plus âgée, autant qu'il séduit par le cosmopolitisme de bon aloi de son aristocratie, par le rayonnement de sa tradition culturelle et huma-

niste, ou par l'esprit totalement original de son Carnaval, excellemment restitué.

Quant aux cantons romands, ils font l'objet d'approches plus différenciées. La «République sur deux étages» neuchâteloise (A.P.) ne laisse pas d'agacer un peu, tandis que le Jura bénéficie de la mansuétude réservée au petit dernier, lequel aurait intérêt à mieux se tenir en société confédérée. Fr.-R. Allemann, qui range froidement le Valais parmi les marginaux, avec les Grisons et le Tessin, ne semble pas avoir vraiment senti l'ampleur des évolutions à Fribourg dans les cinq dernières années. A. Pichard a également mieux saisi le cas genevois, celui d'une ville-canton qui a «la France autour du cou», le nez levé vers son «destin aérien» et qui s'empêtre sur un territoire trop petit pour ses activités, ses ambitions et ses investisseurs, en situation de continuelle hésitation «entre l'accueil et le repli».

Pour la prochaine édition

Vaud, enfin, illustre bien, comme Thurgovie, son correspondant à l'autre bout de la Suisse, également adossé à un lac-frontière, la limite d'ouvrages tels que ceux de MM. Allemann et Pichard. Ils livrent des portraits, souvent fidèles, qui éclairent sur la réalité présente, mais jamais sur les tournants à venir. Cette absence de valeur prédictive à quelque chose de frustrant pour le lecteur, qui ne saurait y suppléer que par une intuition exceptionnelle ou par une connaissance très fine de l'un ou l'autre cas. On ne trouve donc rien, ni chez l'un, ni chez l'autre, sur cette sorte de sursaut profond qu'on sent se préparer jusque dans le plus gros du «Pays de Vaud». Ce sera sans doute pour la prochaine édition des 26 portraits; comme la version 87 le fait pour la Suisse centrale, sans rien risquer: tout le monde a vu, à la faveur des votations sur CH 91 comme des dernières élections nationales, que les cantons «primitifs» le sont dans le seul sens historique du mot. ■

P.S. Puisqu'on en est aux portraits des cantons, signalons l'excellente série d'articles parus dans la NZZ entre juillet 86 et juin 87. Les cantons romands ont aussi eu leur tour, bien sûr: NE le 18.7.86, VD le 29.8.86, VS le 7.11.86, GE les 15-16.11.86, FR les 6-7.12.86 et JU le 3.4.87.

Archives sonores et cahiers d'histoire

(cfr) L'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO)*, à Lausanne, recueille des documents de toute nature et les dépose à la Bibliothèque universitaire de Dorigny (BCU). Un fonds de l'AEHMO est en voie de classement systématique. Il s'enrichira bientôt, grâce au dépôt des archives André et Charlotte Muret.

(ag) Les cahiers d'histoire du mouvement ouvrier publient dans leur n° 4 la liste des enregistrements sur cassette, réalisés par Pierre Jeanneret. Au moment où je posais la question — les historiens songent-ils à conserver les interviews enregistrées — la réponse était déjà donnée. Deux compléments encore.

Ce cahier n° 4 est de grand intérêt.

Preuve en soit le sommaire que nous reproduisons:

- *Aperçus sur le rôle de l'ancienne Maison du Peuple de Lausanne*, par Marc Vuilleumier

- *Le passé socialiste de René Leyvraz* par Charles-F. Pochon

- *La grève au village: le cas des Franches-Montagnes au XIXème et XXème siècles*, par Gérard Dubois

- *Les luttes syndicales à l'Asile de Cery*, par Claude Cantini

- *La pauvreté en Suisse durant l'entre-deux guerres*, par Sébastien Guex

- *Le rôle du syndicalisme et de la coopération dans la création de la Guilde du livre en Suisse romande*, par Charles-F. Pochon

Enfin, une orientation bibliographique par Guy Saudan, originale, recensant aussi bien les thèses que les mémoires en cours.

L'association compte 124 membres, en très grande majorité vaudois. Son implantation se renforce dans l'ensemble de la Suisse romande. Elle mérite pleinement un large appui.

Le deuxième complément se rapporte encore — j'y reviens — aux enregistrements. D'une façon générale, les sociétés d'histoire et les bibliothèques ont-elle édicté des règles d'archivage? Quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour qu'une bande enregistrée soit admise en dépôt?

J'imagine que la règle suivante pourrait être posée: un entretien avec un témoin ou un auteur de faits historiques ne peut pas être cité dans un travail scientifique si la cassette, enregistrant l'interview et authentifiée par la personne interrogée, n'est pas déposée dans une bibliothèque reconnue.

Où en est cette question très générale? Colonnes de DP toujours ouvertes pour la communication, sur ce sujet, d'un lecteur historien. ■

* AEHMO, Pierre Jeanneret, avenue Marc-Dufour 5, 1007 Lausanne

FUITE DES CAPITAUX

La Suisse et les Etats-Unis blâmés

(jd) Dans DP 881, nous citons les principaux résultats d'une étude, effectuée par le Fonds monétaire international, sur la fuite des capitaux hors des pays endettés

Aujourd'hui, c'est l'Institut des relations économiques internationales à Washington qui présente deux nouvelles études sur le même sujet. Leurs conclusions: sans fuite des capitaux, il n'y aurait pas de crise de la dette. Entre 1976 et 1984, au moins 86 milliards de dollars ont fui le Brésil, l'Argentine, le Mexique, le Venezuela et les Philippines, les cinq pays les plus endettés du globe.

Pour chaque dollar reçu par le Mexique, 32 cents ont quitté le pays. Au Venezuela, la situation est pire

encore puisque l'exportation de capitaux est supérieure aux prêts consentis à ce pays. Seul le Brésil s'en sort bien grâce à un potentiel de développement économique important et à un sévère contrôle des devises.

Fuite subventionnée

Les auteurs sont durs à l'égard des pays touchés par la fuite des capitaux: souvent ils la subventionnent par des taux de change surévalués; ils la favorisent en limitant le taux d'intérêt ou en taxant trop fortement les gains en capital. La crainte de l'inflation galopante et les perspectives économiques défavorables font le reste.

Mais leur sévérité s'exerce également

à l'encontre des Etats-Unis et de la Suisse. Le premier est le principal pays refuge: l'abaissement des impôts décidé par Ronald Reagan et le déficit budgétaire ont tiré les taux d'intérêt vers le haut; à cet attrait s'ajoute la suppression en 1984 de l'imposition des bons du trésor et des obligations acquises par les étrangers: alors que l'Amérique latine manque de capitaux et que le niveau de vie des populations est en baisse, cette région a placé 200 milliards de dollars aux Etats-Unis, soit la moitié environ de sa dette.

Par la grâce de son secret bancaire et du développement de son réseau d'établissements financiers, la Suisse est le principal intermédiaire au service de l'exode des capitaux. Son atout: l'entraide judiciaire ne s'applique pas aux délits d'évasion fiscale. D'ailleurs, il est peu probable que la Suisse se conforme au projet de recommandation de l'OCDE prévoyant une obligation d'information dans ce domaine. ■

Vade retro, Satanas !

Lisez-vous la Gazette?

J'y relève cet entrefilet: «**RACISME?** Oui, selon le Larousse de 1947. C'est le respect de toutes les races et de tous les peuples. C'est non seulement le droit, mais le devoir des peuples de garder leur identité...» Etc.

Il s'agit d'un communiqué payé du *Courrier du Continent*, périodique d'extrême-droite.

Deux points intéressants à relever: en 1947 — le texte daterait de 1927, passe encore — le Larousse avait encore des opinions robustes et continuait sur la lancée des années 40 à 44.

Le camarade Marx avait raison (ou était-ce le camarade Lénine?): pour peu qu'il y trouve le moindre profit financier, le «capitalisme» vendrait la corde pour le pendre — naguère, on a vu des journaux bon teint publier les communiqués du parti communiste nord-coréen.

A propos de capitalisme, de libéralisme et de *Gazette*, je lis dans *Le 208*, journal de l'Association des parents intéressés, un article remarquable de Mme Suzette Sandoz, députée libérale, contre la réforme scolaire et contre l'enseignement du français. Avec cet inaltérable sens de la logique, Mme S. explique que c'est en qualité de monitrice d'école du dimanche pour les petits (4 à 7 ans) qu'elle a pu découvrir les méfaits de la réforme: ces bambins ne savaient plus lire ni écrire. Si l'on tient compte du fait que la réforme touche les enfants en âge scolaire, c'est-à-dire de 7 à 16 ans, il y a là un intéressant principe de méthode: si vous voulez juger, par exemple, de l'efficacité d'un vaccin, ayez le soin de considérer surtout ceux qui, vu leur jeune âge, n'ont pas encore été vaccinés... «Elle raisonne pantoufle», aurait dit mon père de regrettée mémoire. N'empêche que Dame Suzette Sandoz enseigne la méthode (juridique) à l'Université...

Pour en revenir à Claire Masnata-Rubattel, qui n'a rien, elle, d'une néanderthaliennne: le combat qu'elle mène est important, car il y a encore

beaucoup à faire — et il est difficile, car il implique une lutte sur trois fronts:

1. Et d'abord contre les purs et durs, qui s'en tiennent aux trois K — *Kinder-Küche-Kirche* — (ceci officiellement, concédant toutefois en privé que nos compagnes ont des talents érotiques non négligeables).
2. Puis contre les partisans de l'égalité entre les sexes (!) et que par exemple il serait juste de mettre les jeunes filles au bénéfice de l'instruction militaire obligatoire...
3. Enfin, contre les femmes elles-mêmes! Contre certaines femmes, dont Claire Masnata montre bien

combien elles ont intériorisé les valeurs masculines. J'y songeais en voyant ce film, *A l'Ouest rien de nouveau* (d'après le roman de Remarque): à un moment donné, profitant d'une permission, le héros revient à la maison, où sa mère se meurt d'un cancer. Et cette mère de le mettre en garde contre les dangers qu'il court (il revient du front) — contre les femmes, contre les Françaises... «*Sie sind schlecht*, dit-elle dans le roman. *Ce sont des coureuses*...» Ensuite seulement, elle lui demande s'il ne se trouve pas dans un poste trop exposé et s'il ne pourrait pas se faire virer quelque part à l'arrière. D'abord préserver la pureté du cher garçon, car les femmes, c'est bien connu, sont impures, lascives, créatures du diable, etc. ■

CINEMA

Si vous l'avez manqué à Lausanne

Eh oui! Si vous êtes cinéophile et trop occupé pour courir voir tout ce qui s'offre à votre passion sur les écrans lausannois (et qui est riche souvent, quoi qu'en pensent certains esprits chagrins), pensez à Chexbres. Vous pourriez y rattraper ce que vous venez de rater en ville. Mieux: vous y verrez des programmes de qualité supérieure, à un prix «cinéma-thèque».

De Cimino à Tarkovski

Pour vous donner une idée, Chexbres propose en janvier 1988: *Le Sicilien* de Cimino (ô les beaux yeux de Christophe Lambert!); *Du mich auch* de Levi-Franke (c'est frais, acide et presque aussi mal cadré que du Godard); *Limelight* de Chaplin (chef-d'œuvre); *Sleepwalk* de Sara Driver (pas vu); *Maurice* de James Ivory (pas vu, mais l'œuvre de ce cinéaste britannique est à suivre; cf *Une chambre avec vue*); *Bellissima* de Visconti (un ancien film de 1951 du grand Luchino); *Playtime* de Tati (un des rares cinéastes comiques français).

Comme on le voit, un tel programme réunit des films récents à audience plus ou moins large (de Cimino à Levi-Franke) et des films de cinéclub (Chaplin ou Tati), en passant par des films d'auteur (Ivory par exemple). Large éventail où chacun ne manquera pas de trouver son bonheur. Et février est aussi alléchant: Boorman, Tarkovski, Fellini, Mocky, etc.

Attention! Deux films par semaine, sans compter les matinées pour les enfants. Le programme de Chexbres est annoncé dans les mémentos de *24 Heures*, dans le *Bulletin de la cinémathèque suisse* et par téléphone au n° 124, entre autres.

«Pour le respect du public et le respect des auteurs»: la devise des bénévoles qui gèrent le «Cinéma de Lavaux» n'est certes pas usurpée. A mon avis, il faut soutenir de telles entreprises, de peur de voir disparaître les dernières occasions d'alternative de qualité à une programmation parfois décevante, il est vrai. ■

Catherine Dubuis

En marge d'un livre

(cfr) Le livre de Meienberg sur la famille Wille incite à relire d'autres ouvrages sur le même sujet. On y fait parfois des découvertes révélatrices d'un état d'esprit qui se manifestait il n'y a pas si longtemps. Un volume fut dédié au fils du Général à l'occasion de ses soixante ans en 1937*. Trois auteurs de langue française y ont collaboré: Gonzague de Reynold (*La Suisse romande et son histoire avant la Réforme*), Aymon de Mestral (*La Suisse romande et la guerre*) et Sven Stelling-Michaud (*Le problème de l'histoire militaire*). Les deux premiers textes contiennent des passages qu'on a peine à lire sans sursauter. Que pensent les Vaudois en lisant Gonzague de Reynold: «Sans doute, et encore une fois, il ne faudrait point être injuste à l'égard de la domination bernoise, comme trop de Vaudois le sont depuis longtemps, mais aujourd'hui surtout. Elle fut utile, elle fut nécessaire. Les Vaudois avaient besoin de cette éducation. Ils y ont appris l'ordre et la bonne administration. Ils y ont appris à être des Suisses. Berne a achevé ce que la Savoie avait commencé.»

Aymon de Mestral reflète la pensée de la bourgeoisie de l'époque. Un exemple: «Nous avons fait à cet égard en Suisse romande certaines expériences qui nous incitent à la vigilance: palabres et banquets de magistrats cantonaux à l'étranger, défilé d'énergumènes étrangers en autocar à travers un canton frontière comme en pays conquis. Ce n'est guère autrement que l'invasion du Pays de Vaud a commencé en 1798. Il se passe bien des choses déplaisantes dans notre pays sous le couvert de la

démocratie, et nous n'avons pas lieu d'en être particulièrement fiers; attentats contre la liberté de travail et de réunion, attaques de journalistes, indigènes ou importés, contre des gouvernements étrangers ou contre nos autorités, l'avalanche étatiste et l'océan des déficits fédéraux, dans lesquels le Parlement barbotte avec délices!».

En lisant de tels hommages, comment Ulrich Wille, fils du Général de 14-18 aurait-il pu douter des principes de sa famille? ■

* Festschrift für Ulrich Wille zum 60. Geburtstag (titre à l'étranger: *Milizfragen*), Albert Müller Verlag, Zurich et Leipzig.

HOPITAL CANTONAL DE GENEVE

Au-delà du simple rendement

(jd) Il y a quelques années encore, la dynamique de la croissance permettait aux entreprises d'offrir toutes sortes de petits boulots n'exigeant guère de qualifications, voire de garder des employés atteints d'un handicap et, de ce fait, incapables de remplir leur fonction antérieure. Aujourd'hui, les lois du marché imposent à nouveau toute leur rigueur: s'il y a pénurie de travailleurs qualifiés, il est par contre difficile pour un marginal social ou pour celui qui est atteint dans sa santé de trouver un emploi.

L'Hôpital cantonal de Genève occupe plus de 400 collaborateurs qui, à la suite d'un accident, d'une maladie ou de difficultés personnelles, ne sont plus en mesure d'assumer pleinement leur fonction. Néanmoins, grâce à certaines adaptations, 300 d'entre eux restent attachés à leur service.

Pour faire face à ce problème, les syndicats SSP et CRT ont proposé la création d'un «budget social». La direction a donné son accord à une politique pour les cas médicaux et sociaux. Chaque service fait l'inventaire des postes de travail susceptibles d'être réservés à des employés affectés dans leur santé. Un service

est mis sur pied — sorte d'agence temporaire interne — qui offre aux autres services des personnes qui, malgré leur handicap, sont aptes à assumer un dépannage, des tâches ponctuelles. Pour certains, cette étape peut se révéler importante pour une réintégration future. Enfin la direction du personnel crée une réserve de postes — 39 pour le budget 1988 — à laquelle les services peuvent faire appel sans que leur effectif soit touché. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Pierre Imhof

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

Jean-Daniel Delley

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Liliane Berthoud (secrétariat)

Jean-Luc Seylaz (correction)

Points de vue:

Jean-Louis Cornuz

Catherine Dubuis

René Longet

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Casa 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP; 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

EN BREF

Une thèse de doctorat vient d'être consacrée à Pierre Coullery et aux débuts du mouvement ouvrier à Berne et en Suisse romande. Elle paraît, malheureusement, en allemand.

Michel Colliard, ancien secrétaire du PDC fribourgeois, avait été un «porteur de valises» du FLN pendant la guerre de l'indépendance algérienne. François Gross, rédacteur en chef de *La Liberté*, l'a rappelé à l'occasion du décès de ce journaliste.



ENVIRONNEMENT: L'ETAT DE LA QUESTION

Qu'est-ce que l'écologie ?

Parler de science écologique — l'écologie est indiscutablement une science — illustre un petit paradoxe épistémologique. L'écologie en effet est la redécouverte, la mise en évidence par la science analytique de ce que deux siècles d'approche morcelée, éclatée du réel, avaient occulté, mais que chacun n'a cessé de percevoir intuitivement: que notre vie individuelle ne nous est pas donnée en soi, mais qu'elle dépend de toute une série de conditions, d'équilibres, de relations.

Aucun être vivant, quel qu'il soit, animal, végétal, individu humain, n'existe isolément, mais se situe nécessairement au nœud d'intersections d'innombrables relations. Il se trouve que l'évolution a sécrété peu à peu sur cette planète des conditions propices à l'épanouissement de formes organiques toujours plus complexes. Prendre conscience de ces conditions, de l'extraordinaire subtilité des interrelations qui les portent, c'est cela l'écologie. Ou en d'autres termes: mesurer les limites à partir desquelles notre intervention sur ces équilibres cesse d'être bénéfique à notre épanouissement pour devenir déstabilisante, puis destructrice. Limites qui sont du coup la définition de tout vrai progrès, de toute vraie prospérité, de toute vraie liberté. Ainsi, l'écologie, c'est apprendre à gérer notre marge de manœuvre dans l'espace et le temps. Ce qui caractérise nos modes actuels de produire, de consommer, de gérer notre espace et nos ressources, c'est l'extraordinaire difficulté que nous avons à intégrer la nécessité de maîtriser ces emprises, et les mécanismes qui jusque-là étaient capables d'auto-régulation. De gérer, autrement dit, les conséquences de notre propre succès en tant qu'espèce.

Pour la plupart des politiques, suivant en cela l'économie, la question des conditions naturelles, des limites, des équilibres écologiques est en quelque sorte placée hors du champ des préoccupations humaines: il n'y a pas à s'en soucier. Et le caractère explosif de la situation actuelle provient précisément de la persistance de telles attitudes parfait-

tement adaptées à la situation écologique des hommes du néolithique et même encore de l'honnête homme du 18^{ème} siècle, mais complètement dépassées aujourd'hui. Autrement dit, le problème est l'accélération fantastique du temps, la dynamique des déséquilibres.

Et les choses sont ainsi faites que quand les problèmes écologiques deviennent visibles, il est déjà bien tard. C'est toute notre capacité de prévision, d'extrapolation qui est sollicitée et qui aujourd'hui est une des clés de la survie.

Une crise à trois dimensions

La crise écologique est composée de trois aspects étroitement interdépendants (comme tout ce qui relève de l'écologie):

① la rupture du cycle des ressources — des ressources sont prélevées en quantités massives, qui ne sont pas restituées. Les stocks indispensables aux générations à venir, à nos contemporains dans le Tiers monde sont ainsi définitivement dissipés.

② la rupture du cycle des substances — la pollution n'est autre qu'un gigantesque déplacement de substances, généralement plus ou moins toxiques dont se trouve saupoudrée en des dosages variables toute la surface de la terre. Ces substances se présentent fréquemment sous des formes n'existant pas à l'état naturel et susceptibles de perturber gravement et à long terme les métabolismes normaux du vivant.

③ le fait que l'espèce homo sapiens s'arroge le droit de priver des milliers d'autres espèces animales et végétales de leur espace de vie et de les faire disparaître à tout jamais.

Se pose au surplus la question du sens de tout cela: ces atteintes sont en effet très largement causées pour des biens, des services ne répondant pas à de véritables besoins, mal conçus, gaspilleurs, pollueurs. L'écologie c'est aussi la révolte devant l'absurdité d'une aussi mauvaise utilisation des extraordinaires capacités d'inventivité de l'homme. Il est donc absolument clair que l'écologie doit être le centre de toute politique économique et sociale digne de ce nom. L'expliquer encore et toujours, alors que des efforts se font déjà mais que l'essentiel reste encore devant nous, les faits à l'appui, est notre seul espoir.

Et puisque c'est un homme de gauche qui s'exprime dans un hebdomadaire de gauche, laissez-moi dire — que la gauche est tout particulièrement appelée à intégrer la pensée écologique car son but intrinsèque est de réconcilier les lois dirigeant les activités économiques avec une vision juste des besoins réels de l'humanité

— qu'il faut se battre pour une définition du bonheur qui sans tomber dans une austérité abusive cesse de sacrifier au toujours plus, qui aboutira nécessairement à un toujours moins

— qu'un tel objectif nécessite une réflexion toute particulière en matière de justice distributive et d'accès aux biens communs

— qu'il faut comprendre que les valeurs de la gauche: service du bien public, participation démocratique, justice sociale, dignité de chaque être humain ne peuvent exister réellement que dans la pleine prise en compte des enseignements de l'écologie.

René Longet

Avec cet article, se termine la série *Environnement: l'état de la question*. Nous en réaliserons un tiré à part, réunissant les dix articles écrits par René Longet. Des précisions dans un prochain numéro.